

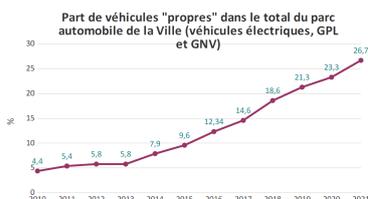
<http://pierre-alainmillet.fr/Developpement-humain-durable-a>



Conseil municipal du 5 décembre 2022

Développement humain durable à Vénissieux, du concret, des résultats !

- Délibérations - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : mardi 6 décembre 2022

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Après deux années de ralentissement dues au contexte sanitaire, les animations et évènements concernant la démarche de Développement Humain Durable ont repris, la convergence Vélo, le challenge mobilité, le festival Essenti'Elles, la semaine du Développement Humain Durable ou encore le récent et très réussi forum « Rendez-vous avec ma santé ». Les actions phares de la Ville en 2022 ainsi que les perspectives 2023 sont présentées en annexe 1.

Permettez-moi pour la présentation de ce rapport d'en rester au concret de nos actions et de nos résultats, je sais que le débat permettra de revenir sur les enjeux locaux et nationaux de l'adaptation au changement climatique, de la crise énergétique ou de biodiversité... Mais je me ferai bien sûr un plaisir de répondre aux questions éventuelles sur ces sujets.

La crise énergétique accélérée subie en 2022 et dont personne ne peut prédire l'évolution future conforte la Ville dans l'importance de toutes ses actions de maîtrise des consommations énergétiques, comme de l'adaptation aux changements climatiques.

Concernant l'énergie, en 2022, pour la première fois, les efforts de réduction de consommation de la Ville ne compensent pas la hausse des prix. Les dépenses totales augmentent fortement, tirées par la hausse de la part gaz du réseau de chaleur, évoluant selon des indices mensuels marqués par les cours du marché.

Vénissieux résiste mieux que d'autres grâce à des contrats d'achat de long terme avec le SIGERLY (pour 2023 : pas de hausse du prix pour l'électricité, hausse limitée à 14 % pour le gaz) et des contrats de long terme avec des prix fixes sur trois ans signés pour le chauffage des bâtiments non raccordés au réseau de chaleur.

Mais la Ville souhaite encore accélérer ses efforts, autant dans son plan d'investissement sur son patrimoine que dans la gestion des équipements avec les usagers. Nous travaillons sur deux plans :

[-] un long terme dans le cadre du décret tertiaire pour réduire fortement les consommations des principaux sites, dont l'Hôtel de ville

[-] un plan adapté au cas par cas en lien étroit avec les usagers, pour les écoles, gymnases et autres bâtiments pour tenir compte de la diversité des situations et des usages, notamment dans la définition des températures de consigne.

Ce rapport est aussi un outil à la disposition des élus et citoyens pour suivre dans le temps les résultats des actions engagées par la Ville avec un tableau de 91 indicateurs suivis depuis 2010. Pour cette édition 2022 du rapport, certains indicateurs sont présentés sous forme graphique en annexe 2, afin d'améliorer la lisibilité de leur évolution. Le bilan chiffré complet de la situation interne et territoriale en matière de développement durable de Vénissieux via les indicateurs consolidés de l'année 2021 est consultable dans l'annexe 3. Plusieurs de ces indicateurs restent encore, en 2021, sous l'influence de la crise sanitaire et sont de ce fait incomplètement représentatifs de la continuité et de la constance des efforts et de la dynamique de la Ville depuis de nombreuses années en matière de Développement Humain et Durable.

Permettez-moi de lister quelques unes des actions conduites en 2022

1. Développer les énergies renouvelables

Le réseau de chaleur s'étend et la nouvelle chaufferie biomasse république va permettre l'extension vers

Saint-Fons. Nous passerons ainsi de 55% à 63% de biomasse pour tous les Vénissiens, permettant une baisse de prix de l'ordre de 10% par rapport à la situation actuelle, évidemment à prix constant du gaz.

Nous avons aussi mis en service une installation photovoltaïque en autoconsommation à la résidence Henri Raynaud

2. Augmenter l'efficacité énergétique du patrimoine municipal

Nous avons engagé la conversion de la dernière chaudière fuel à la biomasse au Noyer (Hautes Alpes) et nous accélérons le passage en LED dans l'éclairage comme dans les bâtiments.

3. Réduire l'empreinte carbone

Nous avons expérimenté une construction avec du béton bas carbone

4. Nous avançons dans la mise en œuvre du décret tertiaire.

50 sites représentant 80% de la surface bâtie en étude, dont l'hôtel de ville, un enjeu énorme pour lequel nous allons réaliser des études complexes dans l'objectif d'un projet de réhabilitation lourde sur le prochain mandat

5. **L'opération de sensibilisation au tri des déchets** en porte à porte à touché près de 14000 foyers dont 91% prêts à s'engager sur un geste de tri. C'est la démonstration qu'on peut faire beaucoup mieux et que la métropole doit consacrer des moyens supplémentaires à la collecte dans les quartiers populaires.

6. Nous avons un **cinquième composteur de quartier** en plus des sites aidés dans des copropriétés et du plan d'aide métropolitain

7. vous connaissez les **actions de végétalisation et désimperméabilisation** de la cour des groupes scolaires Centre et Parilly, qui sont de beau succès

8. comme **les brumisateurs dans les groupes scolaires** Max Barel, Georges Lévy, et Anatole France.

9. comme **les boisement urbains et les micro-implantations florales** dont nous avons créé le cadre et qui ne demande que des Vénissiens volontaires

Nous avons **quatre conseillers numériques**, la charte **Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens**, le **contrat Local de Santé**, la **ville active et sportive**, la concertation préalable sur le **T10**, comme celle sur la **ZFE** sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Et 16 nouveaux vélos à assistance électrique portant le parc municipal à 27

La **part des produits bios** dans la restauration scolaire se maintient autour de 22% même si les appros maraichers sont aux 2/3 en local. Il y a là un enjeu pour faire plus sur l'organisation de la production bio autour de l'agglomération et la non concurrence entre les cuisines publiques. C'est aussi un des enjeux développement des quartiers fertiles, comme du projet de ferme urbaine de notre plan de mandat.

Bref, avec le tableau des indicateurs suivis depuis 2010, nous jouons la transparence et comme vous le savez, nous

Développement humain durable à Vénissieux, du concret, des résultats !

travaillons actuellement sur le renouvellement du conseil citoyen du développement humain durable. Des groupes de travail sur la biodiversité et la végétalisation, sur les mobilités, sur l'alimentation et les déchets et sur l'énergie et le climat se réunissent et un prestataire recueille les échanges pour préparer une synthèse qui sera la base d'un travail en 2023 sur le futur agenda DHD de la ville, qu'on appellera peut-être agenda 2030, ou autre chose, ce sera un sujet de concertation qui s'organisera avec le conseil citoyen DHD dont je vous rappelle qu'il est ouvert à chaque groupe politique de notre conseil.

Permettez-moi de conclure, le développement humain durable à Vénissieux, c'est du concret et des résultats.